

Panasonic

Code de Conduite Panasonic

Code de conduite Panasonic

Table des matières

Champ d'application et respect	3
Chapitre 1 : Nos valeurs fondamentales	4
Chapitre 2 : Appliquer le Code dans les activités professionnelles	7
I - 1. Recherche et développement	7
2. Approvisionnement	8
3. Fabrication	8
4. Marketing & Ventes	9
5. Relations publiques et publicité	10
II - 1. Coexistence avec l'environnement global	11
2. Sécurité des produits	12
3. Respect des lois, des règlements et de l'éthique des affaires	12
4. Utilisation et contrôle des informations	13
5. Divulgateion des informations	14
6. Activités d'entreprise citoyenne	15
III - Marque	16
Chapitre 3 : relations avec les salariés	17

Champ d'application et respect

<Champ d'application>

Le présent *Code de conduite* s'applique à tous les Administrateurs, cadres administratifs et salariés de Panasonic Corporation (PC) et à tous les départements opérationnels et filiales.

<Mise en circulation, adoption et modification>

Le Conseil d'administration de PC met en circulation le présent *Code de conduite*, et le conseil d'administration de chacune des filiales de PC veillera à l'adoption du présent Code. Avec l'approbation du siège de PC, les sociétés de PC pourront modifier le contenu du présent Code ou adopter leur propre Code conformément à la nature et au secteur de leur activité, aux lois, aux règlements et aux coutumes du pays ou de la région concernée, étant entendu qu'un tel Code modifié ne devra pas inclure de dispositions contraires au présent Code.

<Révision>

Le présent *Code de conduite* sera révisé de la manière décrite ci-dessus lorsque les conditions sociales, commerciales ou autres l'exigeront.

<Administrateur/Cadre responsable du respect du présent Code et de l'Education / Formation des salariés>

Chaque société du groupe désignera un Administrateur ou un cadre administratif responsable de veiller au respect du présent *Code de conduite*. De même, chaque société du groupe prendra des mesures pour promouvoir la sensibilisation des salariés et leur respect des politiques de la société par une explication appropriée de ces politiques, incluant des programmes de formation.

<Violation du Code de conduite>

Les violations du présent Code seront prises très au sérieux. Tout membre du Conseil d'administration et tout cadre administratif qui violent le Code seront traités conformément aux lois et règlements appropriés, comme le Code de commerce ou conformément aux règlements de la société.

Tout salarié qui viole le Code sera traité conformément aux règlements applicables aux salariés.

Chapitre 1 : Nos valeurs fondamentales

Notre philosophie professionnelle fondamentale est la base de notre activité

Notre philosophie professionnelle fondamentale nous aide à déterminer nos objectifs, notre approche des activités commerciales et la direction générale de notre société. Cette philosophie comprend l'*Objectif de management fondamental* et les *Sept principes*. Ces documents constituent ensemble une boussole, qui nous aide à fixer et à conserver la bonne direction pour notre activité. Notre philosophie professionnelle fondamentale est intemporelle et reste valable quels que soient les domaines d'activité où nous nous engageons.

Création de valeur et contribution à la société

Notre entreprise intègre principalement les philosophies et processus suivants. Tout d'abord, la société nous a confié des ressources précieuses, incluant les ressources humaines, en matériaux, financières et les informations. Deuxièmement, nous utilisons ces ressources pour créer des produits et services à valeur ajoutée. Enfin, nous mettons ces produits et services à la disposition des clients dans le monde entier. Le point essentiel de ces processus est la création de valeur ajoutée destinée à contribuer aux progrès économiques, sociaux et environnementaux dans le but de parvenir à un développement durable. En d'autres termes, créer de la valeur et contribuer à la société est notre mission essentielle.

Liens étroits avec la société

Le développement de relations étroites et mutuellement profitables avec la société est un autre processus clé. De même que nous contribuons au progrès continu de la société, notre entreprise est aussi influencée de manière positive par la société. Notre activité nécessite un soutien matériel et immatériel et la coopération de nombreuses parties prenantes, incluant nos clients, actionnaires, partenaires commerciaux, salariés et les communautés locales. Dans le même temps, nos activités commerciales influencent ces parties prenantes dans divers aspects sociaux, économiques et environnementaux.

L'entreprise comme institution publique

Comme notre activité est dépendante de nos clients et autres parties prenantes, nous devons nous rappeler qu'une "entreprise est une institution publique", qui doit s'efforcer de remplir ses responsabilités sociales. En plus d'écouter les opinions des parties prenantes, nous devons mener nos activités commerciales de manière transparente, afin d'être responsables. En bref, nous devons continuer à être équitables, honnêtes, à dire la vérité et à prendre des décisions rapides pour remplir nos responsabilités sociales.

Une seule terre

La terre est notre maison. Elle nous apporte une grande variété de bénédictions, parmi lesquelles les ressources naturelles et l'énergie. En gardant ceci à l'esprit, nous prendrons l'initiative dans des activités de protection de l'environnement afin de préserver notre environnement naturel inappréciable pour les générations futures.

Des perspectives globales - une conduite globale

En tant que société internationale, nous devons respecter les droits de l'homme et faire de notre mieux pour comprendre, reconnaître et respecter les différentes cultures, religions, opinions, lois et règlements des personnes vivant dans les différents pays et régions où nous menons nos activités.

Mettre en application notre philosophie professionnelle fondamentale

Aujourd'hui plus que jamais, une grande importance est donnée à la responsabilité sociale de l'entreprise et à l'éthique des affaires. Ce *Code de conduite* est conçu pour nous aider à mettre en application notre philosophie professionnelle fondamentale, en fournissant les critères qui doivent être respectés dans les activités commerciales de chaque pays. Le présent *Code de conduite*, ne peut toutefois pas couvrir toutes les situations possibles. Pour les situations qui ne sont pas couvertes par le *Code de conduite*, il est important de toujours se référer à la Philosophie professionnelle fondamentale et de déterminer quelle mesure prendre dans l'esprit de cette philosophie.

Objectif de Management fondamental

En prenant conscience de nos responsabilités en tant qu'industriels, nous nous consacrerons au progrès et au développement de la société et au bien-être des hommes par le biais de nos activités professionnelles, en améliorant la qualité de vie dans le monde entier.

Credo de la société

Le progrès et le développement peuvent être atteints seulement par les efforts combinés et la coopération de chaque salarié de notre société. Unis dans l'esprit, nous promettons d'accomplir nos obligations professionnelles avec dévouement, assiduité et intégrité.

Sept principes

Contribuer à la société

Nous nous conduirons à tout moment conformément à l'Objectif de management fondamental, en remplissant fidèlement nos responsabilités d'industriels à l'égard des communautés dans lesquelles nous opérons.

Équité et honnêteté

Nous serons équitables et honnêtes dans toutes nos transactions commerciales et relations personnelles. Quels que soient nos talents et nos connaissances, sans intégrité personnelle, nous ne pourrions ni gagner le respect des autres, ni développer notre respect de soi.

Coopération et esprit d'équipe

Nous regrouperons nos capacités pour atteindre nos objectifs communs. Quels que soient nos talents individuels, sans coopération et esprit d'équipe, nous ne serons une société que de nom.

Efforts constants d'amélioration

Nous nous efforcerons constamment d'améliorer notre capacité de contribuer à la société par nos activités professionnelles. C'est seulement par ces efforts constants que nous pourrions atteindre notre Objectif de management fondamental et aider à réaliser une paix et une prospérité durables.

Courtoisie et humilité

Nous serons toujours cordiaux et modestes, respectueux des droits et des besoins des autres afin de consolider des relations sociales saines et d'améliorer la qualité de la vie dans nos communautés.

Adaptabilité

Nous adapterons constamment notre manière de penser et notre comportement pour répondre aux conditions qui se modifient perpétuellement autour de nous, en prenant soin d'agir en harmonie avec la nature et de garantir le progrès et la réussite de nos efforts.

Gratitude

Nous agirons avec gratitude pour tous les bienfaits que nous avons reçus, certains que cette attitude sera une source de joie et de vitalité illimitée, qui nous permettront de surmonter tous les obstacles que nous rencontrerons.

Chapitre 2 : Mettre en application le Code dans les activités professionnelles

I-1. Recherche et développement

(1) Recherche et développement pour un avenir meilleur

Nous aspirons à créer un avenir meilleur par la recherche et le développement. Dans le même temps, nous tenterons d'empêcher que nos technologies soient utilisées d'une quelconque manière qui puisse mettre en danger l'environnement global, la paix dans le monde, la justice sociale ou les activités humanitaires.

(2) Développer des produits qui sont désirés

Nous sommes engagés à développer des produits qui enrichiront la vie de nos clients en tenant compte à tout moment des opinions des clients et des besoins changeants de la société et en observant la manière dont les gens vivent et interagissent avec nos produits.

Nous nous efforcerons de développer des produits qui apportent une satisfaction toujours plus grande à nos clients, en raison de leur qualité, de leurs résultats, de leur conception, de leur caractère abordable, de leur respect de l'environnement et de leur facilité d'utilisation, et qui sont accessibles à une large gamme de personnes, indépendamment de leur âge et de leurs aptitudes.

(3) Respect des droits de propriété intellectuelle

Nous garantirons et protégerons les droits de propriété intellectuelle pour nos résultats de R&D, tout en encourageant l'utilisation responsable de nos technologies dans le monde.

Nous respecterons les droits de propriété intellectuelle des tiers. Dans le même temps, nous nous efforcerons d'empêcher ou d'éliminer toute violation de nos propres droits.

(4) Normes ouvertes

Pour unifier les normes existantes et établir des normes universelles, nous chercherons à garantir un bénéfice maximal pour nos clients dans le monde entier, tout en divulguant avec équité toutes les informations pertinentes et en encourageant de manière constructive nos activités professionnelles.

2.Approvisionnements

(1) Transactions équitables sur une base égale

Dans l'approvisionnement en biens et services, nous chercherons à établir des relations équitables avec nos fournisseurs sur le fondement de la confiance et du respect mutuels.

(2) Sélection des fournisseurs

Nous offrirons des chances égales aux fournisseurs potentiels dans le monde entier. La sélection sera fondée sur des évaluations équitables et objectives de la capacité de chaque fournisseur à remplir nos critères concernant la sécurité des biens et services, l'impact sur l'environnement, la qualité, le caractère compétitif des prix, et le respect des dates de livraison et des délais, ainsi que le respect des lois et normes sociales applicables. Par ailleurs l'acceptation par le fournisseur de notre philosophie professionnelle fondamentale et du présent Code de conduite sera évaluée de manière positive.

(3) Activités d'approvisionnement équitables

En réalisant nos approvisionnements, nous agissons de manière éthique et respecterons toutes les lois et tous les règlements applicables. Nous ne recevons aucun avantage personnel des fournisseurs.

3.Fabrication

(1) Contribuer à la société

Nous garderons constamment à l'esprit le fait que notre mission est de contribuer à la société par la production et de créer de la valeur ajoutée pour la société. Dans le même temps, nous améliorerons continuellement les résultats environnementaux de nos activités de fabrication.

(2) Sécurité et qualité des produits

En sus du respect des lois et règlements applicables, nous donnerons la priorité à la sécurité des produits et continuerons de travailler pour améliorer encore la qualité des produits.

(3) Satisfaction des clients

Par nos efforts continus pour améliorer globalement la productivité et diminuer les coûts, nous poursuivrons la fabrication de produits offrant une qualité du plus haut niveau à un prix raisonnable. Nous développerons des systèmes de fabrication et de livraison flexibles pour répondre aux besoins de nos clients d'une fourniture fiable et rapide.

4. Marketing & Ventes

(1) Créer de nouveaux marchés

Nous ferons tous les efforts nécessaires pour comprendre ce que les clients veulent et recherchent, de manière à pouvoir développer activement et promouvoir des produits et services de pointe qui feront entrer les clients dans une ère nouvelle.

(2) Dépasser les attentes des clients

Chaque fois que nous rencontrons nos clients, nous nous souviendrons que chacun d'entre nous représente la société. Nous répondrons aux clients avec modestie et sincérité, en leur exprimant notre gratitude, tout en nous efforçant d'être précis et rapides dans nos réponses.

En particulier, nous ferons de notre mieux pour répondre aux attentes des clients et les dépasser en fournissant des produits et services qu'ils attendent et recherchent en temps voulu et en répondant de manière appropriée à leurs réclamations. Dans ce but, nous protégerons convenablement toutes les informations concernant nos clients.

(3) Marketing respectueux des lois

Aussi rude que soit la concurrence, nous mènerons des activités de marketing de manière équitable et éthique, en respectant toutes les lois et tous les règlements applicables. En d'autres termes, nous ne violerons jamais des lois, règlements ou normes sociales pour obtenir un chiffre d'affaire ou un bénéfice supérieur. Nous ne nous engagerons pas dans des malversations, offres concertées, des ententes illicites sur les prix ou d'autres activités de type cartels.

Nous prendrons les mesures appropriées pour contrôler les exportations afin de garantir que nos produits et technologies ne contiennent pas d'éléments pouvant menacer la paix et la sécurité.

5.Relations publiques et publicité

(1) Communication

Par nos communications d'entreprise, incluant nos activités de relations publiques et de publicité, nous fournirons des informations justes et exactes concernant notre politique commerciale fondamentale, ainsi que nos produits, services et technologies, dans le but de mieux informer nos clients et les autres parties concernées, en améliorant ainsi la valeur de nos marques. Dans le même temps, nous serons continuellement à l'écoute du public, afin d'apprendre de lui et de refléter ses opinions dans nos activités commerciales, de marketing et de marchandisage.

(2) Contenu et expressions équitables

Nous ne ferons aucune déclaration trompeuse, frauduleuse ou déloyale. Nos publicités ne seront pas diffamatoires ou de nature politique ou religieuse.

(3) Créativité et innovation

Nous aurons pour but de développer et de manifester notre créativité et notre innovation dans nos activités de communication d'entreprise et de donner le sentiment à nos clients qu'ils peuvent faire confiance à nos marques.

II-1. Coexistence avec l'environnement global

(1) Edifier une société durable

Nous nous engageons à créer de la valeur, d'un point de vue environnemental, par le biais de nos activités commerciales et à mener ces activités de manière à contribuer au développement économique durable compatible avec la préservation de l'environnement.

Nous prendrons des initiatives pour réduire les impacts de notre activité, potentiellement défavorables pour l'environnement, telles que les initiatives visant à réduire le réchauffement de la planète, une utilisation limitée des ressources, une gestion appropriée des substances chimiques, une utilisation responsable de l'eau et la prévention de la contamination de l'eau, et en toute conscience de la diversité de la vie.

Nous divulguerons les informations concernant nos initiatives et nos réalisations environnementales de sorte à obtenir la compréhension et la sympathie du public et de sorte à propager celle-ci.

(2) Développement de produits et services responsables vis à vis de l'environnement

Nous serons respectueux de l'environnement dans tous nos procédés de recherche et de développement, de planification et de design produits de sorte à créer et propager des produits et services s'appuyant sur notre force dans la technologie environnementale.

(3) Nos efforts dans tous les procédés de fabrication

Nous allons poursuivre notre objectif de réduire les effets négatifs sur l'environnement et en même temps améliorer la productivité dans tous les processus de fabrication, tels que la planification des produits, l'approvisionnement, la fabrication, les ventes, la logistique, et le recyclage.

(4) Augmenter la sensibilisation à l'environnement

Nous nous efforcerons d'accroître la sensibilisation de nos employés à l'environnement à travers des activités éducatives en vue de promouvoir les opérations orientées environnement à tous les niveaux de toutes les divisions de tous nos secteurs d'activités. Nous allons également améliorer les communications avec les partenaires commerciaux et les collectivités locales et travailler avec eux pour relever les défis environnementaux.

2.Sécurité des produits

(1) Priorité à la sécurité

Nous accorderons la priorité à la sécurité des produits dans toutes nos activités de conception, développement, fabrication, marketing et ventes. Nous nous efforcerons également de garantir la sécurité de toutes nos activités afférentes, depuis l'installation des produits jusqu'à la maintenance et aux réparations après-vente.

(2) Fourniture d'informations

Pour garantir que nos produits sont utilisés de manière appropriée, et éviter ainsi des possibles accidents, nous fournirons à nos clients de façon appropriée des instructions et des explications faciles à comprendre concernant l'utilisation convenable et sans danger des produits.

(3) Mesures après les accidents

Si nous recevons des informations concernant la sécurité de nos produits, nous mènerons une enquête immédiate pour identifier les causes. Si nous parvenons à la conclusion qu'il existe un problème de sécurité, nous coopérerons pleinement et de manière transparente avec les autorités publiques, en prenant des mesures immédiates si nécessaire pour supprimer les menaces à la santé et la sécurité publiques et pour éviter que le problème ne se reproduise.

3.Respect des lois, règlements et de l'éthique des affaires

(1) Respect des lois, règlements et de l'éthique des affaires

Nous mènerons nos activités avec probité, dans un esprit respectueux des lois et selon les normes éthiques les plus élevées.

Nous remplirons nos tâches en respectant toujours non seulement les lois et règlements applicables, mais aussi les normes de l'éthique des affaires les plus élevées. Le respect des lois, règlements et de l'éthique des affaires dans toutes nos activités professionnelles est essentiel à la survie de notre entreprise.

(2) Action équitable et sincère

Nous respecterons la concurrence libre et équitable, et nous conformerons à toutes les lois relatives à la concurrence et aux autres lois et règlements. Toutes nos transactions seront convenablement et équitablement enregistrées.

Nous ne ferons aucune malversation de quelque nature que ce soit. Nous serons sensibles et nous conformerons aux lois, règlements et à l'éthique sociale régissant l'offre de bénéfices de toute sorte, incluant les cadeaux, repas et loisirs. De la même manière, nous ne recevons aucun avantage personnel d'une quelconque partie prenante.

En outre, nous resterons fermes dans notre opposition à tout groupe ou organisation illégal.

(3) Respect total des lois et règlements applicables

Pour garantir que tous les salariés respectent les lois et règlements applicables et leur esprit, nous établirons des codes internes appropriés et encouragerons leur compréhension par les salariés au moyen de séminaires et de formations.

(4) Réparation immédiate et traitement strict des violations des lois et règlements

Si nous soupçonnons que nos activités violent des lois, règlements ou normes d'éthique des affaires, nous transmettrons ces informations à un supérieur, au département juridique ou à un autre département.

Une fois que nous aurons établi qu'une loi ou un règlement a été violé, nous chercherons immédiatement à remédier à cette violation, prendrons les mesures appropriées et empêcherons qu'elle ne se reproduise.

4. Utilisation et contrôle des informations

(1) Utilisation efficace des informations

Nous utiliserons nos ressources informatiques de manière efficace pour recueillir, entreposer, contrôler, utiliser, protéger et céder les informations de gestion, technologiques, personnelles et autres informations utiles, afin de les utiliser de manière convenable et efficace sans compromettre leur confidentialité.

(2) Sécurité des informations

Nous nous efforcerons d'éviter tout piratage ou falsification, et d'empêcher toute perte d'informations.

(3) Informations reçues de tiers

Lorsque nous recevons des informations confidentielles d'une tierce partie, nous respecterons leur confidentialité et veillerons à leur protection appropriée.

(4) Traitement des informations personnelles

Conscients de l'importance de la protection des informations personnelles, nous réunirons, stockerons, contrôlerons, utiliserons, traiterons et cèderons les informations personnelles de manière appropriée, conformément aux lois et règlements applicables. Nous chercherons également à empêcher la perte, falsification ou les fuites de telles informations.

5. Divulgence des informations

(1) Approche élémentaire de la divulgation d'informations

Nous fournirons à nos diverses parties prenantes, notamment nos clients et nos actionnaires, des renseignements justes et exacts sur les affaires financières de la société, notre philosophie commerciale de base, nos politiques et activités commerciales, ainsi que nos activités environnementales, sociales et de gouvernance, en temps opportun, de façon intelligible et appropriée. En même temps, nous tiendrons compte des requêtes et des commentaires de nos clients et nous les intégrerons dans nos politiques et activités commerciales. Nous nous efforcerons d'être une entreprise très transparente.

(2) Respect des lois et règlements applicables

Nos titres ont été cotés sur les marchés boursiers de plusieurs pays et régions. En conséquence, nous respecterons toutes les lois et tous les règlements applicables concernant les titres et la divulgation d'informations des pays et régions concernés. Nous ne nous engagerons jamais dans des opérations d'initié ou dans d'autres transactions utilisant des informations privilégiées.

(3) Méthodes de divulgation

En mettant en place un système garantissant la divulgation de l'information en temps opportun et de manière appropriée, nous divulguons l'information conformément aux lois et réglementations en vigueur et toute autre information que nous jugerons nécessaire de divulguer, suivant des procédures appropriées de contrôle interne, afin d'assurer que l'information que nous divulguons est juste, exacte et suffisante.

6. Activités d'entreprise citoyenne

(1) Activités d'entreprise citoyenne

Conscients du fait que notre Compagnie est un membre de la Société, afin de créer une meilleure Société, nous entreprendrons des activités d'entreprise citoyenne, telles que la coexistence avec l'environnement, le développement personnel et l'éducation, la promotion de l'art et de la culture, l'assistance sociale et le soutien et les partenariats avec des associations à but non lucratif et des organisations non gouvernementales. De par ces activités nous aspirons à créer une société plus saine et plus prospère.

(2) Coexistence avec les communautés locales

Conscients du fait que notre Compagnie est un membre de la communauté locale, nous nous efforcerons de travailler et de réussir en tandem avec la communauté locale. Nous coopérerons activement avec la communauté locale et participerons à ses activités. En particulier, nous réaliserons des activités d'entreprise citoyenne au bénéfice de la communauté pour promouvoir les domaines tels que l'art, la culture et les sports, ainsi que l'environnement. Par ailleurs, nous travaillerons pour répondre aux besoins de la communauté locale en mettant les installations de la société à sa disposition et en organisant des événements ouverts au public lorsque cela sera possible.

Lorsque se produit une catastrophe de grande échelle, comme une catastrophe naturelle, nous coopérerons avec les parties concernées et prendrons rapidement les mesures de soutien nécessaires.

(3) Donations, sponsoring et aide aux organisations de service public

Pour aider à alléger les problèmes sociaux et contribuer à la Société, la Compagnie effectuera les donations appropriées et sponsorisera des activités. La Compagnie apportera également une aide à des organisations de service public, incluant les fondations et les fonds qu'elle aura créés.

III. Marque

(1) Notre approche de la marque

Nous nous efforcerons de renforcer le lien avec les clients à travers le monde grâce à la promotion de notre vision exprimée à travers une utilisation appropriée de la marque Panasonic, que nous considérons comme l'expression de nos engagements envers nos clients et comme gage de leur confiance et de leur satisfaction.

(2) L'identité de la marque Panasonic

Nous allons nous consacrer à la réalisation de la promesse exprimée dans le slogan de la marque «Une vie meilleure, un monde meilleur», à savoir, contribuer en permanence à l'évolution de la société et au bonheur des gens autour du globe. En outre, nous nous efforcerons de poursuivre notre activité en gardant à l'esprit les trois valeurs suivantes :

« **Visionnaires** » Nous créons sans cesse de la valeur nouvelle en prenant en compte en permanence des nouvelles tendances et des enjeux mondiaux tels que l'environnement, dépassant les attentes des clients grâce à notre créativité et d'ingéniosité.

« **Raffinés** » Nous nous efforçons continuellement de traduire notre vision dans la qualité des produits et services qui permettent aux clients de vivre la vie à laquelle ils aspirent.

« **Fiables** » Nous bâtirons de solides relations avec les clients en produisant la valeur qui les satisfait réellement.

(3) Des produits et services optimaux qui améliorent la valeur de notre marque

Nous nous efforcerons de maintenir et d'améliorer la valeur de la marque Panasonic grâce à nos efforts inlassables pour créer des produits et des services qui profitent à nos clients.

Chapitre 3 : Relations avec les salariés

La Compagnie respectera la dignité humaine et s'efforcera d'offrir un environnement qui encourage les salariés à réaliser tout leur potentiel. La Compagnie respectera la personnalité et les motivations de chaque salarié et, dans les circonstances appropriées, tentera d'offrir des opportunités pertinentes dans d'autres régions. En instaurant de telles relations mutuellement bénéfiques entre la Compagnie et ses salariés, nous mettrons en pratique la philosophie professionnelle fondamentale.

(1) Développement des ressources humaines

[1] Restant fidèles au principe, "le fondement de la gestion ce sont les hommes", nous sommes engagés à développer les ressources humaines avec des spécialités exceptionnelles, un esprit de créativité et de défi, ainsi qu'à développer nos propres capacités par des systèmes de gestion du personnel, et par la formation du personnel.

[2] Nous respecterons la personnalité et l'individualité de chaque personne, tout en travaillant pour maintenir et améliorer un système qui développe les qualités diverses des salariés.

[3] Nous nous efforcerons d'agir en tant que membre respectable de la société, et comme un membre respectable de l'entreprise, en faisant preuve de sens commun et de respect pour les autres.

[4] Les directeurs rempliront leurs tâches en reconnaissant que le développement du personnel est leur responsabilité la plus importante.

(2) Respect des droits de l'homme

[1] La société respectera les droits fondamentaux de la personne humaine et travaillera pour garantir des occasions d'emploi égales. Aucune discrimination envers les salariés ou des tiers ne sera tolérée dans le discours ou dans les actes, sur le fondement du sexe, de l'âge, de la race, de la foi, de la religion, du statut social, de la nationalité, de l'ethnie, de l'orientation sexuelle, de l'identité, des handicaps physiques ou mentaux ou de toute autre condition légalement protégée au regard des lois applicables.

[2] La société n'emploiera pas de personnes contre leur volonté, et ne fera pas travailler d'enfants. La société respectera les lois et règlements du travail des pays et régions dans lesquels elle mène ses activités.

[3] Sur le fondement de la reconnaissance du fait que les personnes sont différentes et ont des valeurs différentes, nous respecterons le droit à la vie privée de chaque salarié. Nous nous efforcerons de créer un lieu de travail sûr et agréable, en évitant les paroles ou les comportements qui portent atteinte aux droits de l'homme, tels que la diffamation, les insultes, le harcèlement sexuel ou les actes de violence.

[4] La société tiendra dûment compte de la santé de ses salariés et entretiendra un lieu de travail confortable qui répondra à toutes les normes de sécurité applicables.

[5] Prenant en considération les lois et les pratiques de travail de chaque pays, la Compagnie essaiera de favoriser de bonnes relations avec ses salariés et de résoudre les problèmes comme notamment, le lieu et les conditions de travail en instaurant constamment un dialogue sincère et constructif.

(3) Protection des biens de l'Entreprise

Les biens corporels et incorporels de l'Entreprise, incluant le réseau en ligne ainsi que tout autre système d'information, sont fournis pour les besoins de l'activité professionnelle. Nous n'en ferons pas un usage abusif. Quand les employés quittent la Compagnie, ils restitueront à la Compagnie tous les biens lui appartenant et qu'ils auraient en leur possession, y compris les informations confidentielles relatives à l'activité et le matériel inhérent.

Les salariés ne divulgueront à des tiers aucune information confidentielle qu'ils auront acquise dans l'exercice de leurs fonctions, y compris les secrets de fabrication, sans l'autorisation de la société.

(4) Conflits d'intérêts

Nous n'engagerons pas d'action pouvant mettre en conflit nos intérêts avec ceux de la Compagnie. Si un tel conflit devait se produire, nous soumettrions celui-ci à un supérieur ou à une personne appropriée.

Code de Conduite Panasonic

Publié le 1^{er} janvier 1992

Révisé : 1^{er} janvier 1998

Révisé : 1^{er} janvier 2005

Révisé : 1^{er} octobre 2008

Mis à jour : Printemps 2016

Mis à jour : Printemps 2019